



TAI YAT DISTRIBUTION

Produits Exotiques - Import Export

Tel. : 01 39 93 57 02
01 39 93 61 19

Mail : contact@taiyat.fr

Date 20/10/2023

Code Client 07519

Echéance 20/10/2023

A RECEPTION

IBAN FR7610207001987021648586739

BIC CCBP-FR-PP-MTG

L'INCONTOURNABLE
1 RUE H.LACHAPELLE -31 R BOINOD

75018 PARIS 18
FRANCE

FACTURE N° 206348

Page 1 / 1

Colis	Désignation	Cal	Cat	Provenance	P.U. HT	Pièces	Uv	P.U. TTC	MT TTC	T
3	BL n° 109369 Du 20/10/2023									
3	Oignons sac de 5 kg	1		FRANCE	3.70	3	c	3.900	11.70	1
1	Oignons sac de 5 kg	1		FRANCE	0.00	1	c	3.900	0.00	1

Colis	Base HT.	Taxes parafiscales			T.V.A.			NET A PAYER TTC	
		Base	Taux	Montant	Base	Taux	Montant		
4.00	11.09				11.09	5.50	0.61		11.70 EUR

Tous les agrumes importés sont conservés au moyen du Diphényle, Thiabendazole, Cistrosol et dérivés. Bananes traitées à Imazalil thiabendazole. Pommes de terre de consommation traitement antigerminatif. Agent d'enrobage : E473, E466, e471 ou tout autre produit mentionné sur l'emballage. La société TAI YAT DISTRIBUTION rappelle qu'elle n'est pas fabriquant des produits vendus, y compris 4^e et 5^e gamme, sa responsabilité ne peut être engagée en cette qualité. Cette facture doit être réglée à la date indiquée ci-dessous, en application de la loi du 31/12/92. Son règlement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte. Son règlement tardif donnera lieu à une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et à une indemnité forfaitaire de 40 euros. Exonération de TVA : Autoliquidation.

Pour être recevable, toute réclamation devra être produite dans un délai de 24 heures à compter de la réception de la marchandise. Passé ce délai, toute réclamation sera refusée. En cas de contestation, le Tribunal de LYON est seul compétent.

TAI YAT DISTRIBUTION - 26, Avenue Albert EINSTEIN - - 93150 LE BLANC MESNIL

Société par Actions Simplifiées au capital de 250 000 EUR - TVA : FR 38 443 695 598 - Siret : 443 695 598 00039 - code APE - RCS 443 695 598